

MALGRÉ TOUT, IL RESTE LE MEILLEUR AMI DE L'HOMME

COIN SATIRIQUE

[mise à jour : 12/2015]



Allez, pour finir l'année, parlons bien, parlons chien.

Dernière trouvaille, en droite ligne du dernier folder de Noël édité par une grande chaîne française de magasins, la boule de Noël pour chien.

Absolument.

Plus exactement on est face à une boule de Noël avec jouet pour chien. Une biesse boule transparente à mettre au sapin, ousque tu mets dedans un jouet pour ton chien.

Voilà pour le concept.

Le modus operandi reste quand même pour moi un mystère. Car si je vois bien le principe de la boule de Noël, je me demande dans quelle mesure celle-ci siéra au sien, pardon, au chien. En effet, plein de mauvaise volonté intellectuelle, j'imagine déjà Médor (nom d'emprunt, à la mode) sauter sur ladite boule pour y chopper le cadeau.

Premier écueil : apprendre à cette adorable petite chose pleine de poils que les cadeaux de Noël c'est le 24 à minuit et pas avant. Ou le 31 si vous ne fêtez pas Noël. C'est déjà pas facile de leur interdire la poubelle, alors le concept de la boule de Noël, si vous voulez mon avis, y'a du taf. D'autant que pour ce faire, vous devrez aussi investir dans la montre pour chien ou le calendrier pour chien.

Bon.

Admettons que vous ayez un chien hyper conscient de la sphère spirituo-traditionnelle qui vous entoure. Il sait que le 24 (ou le 31) décembre, c'est spécial.

Admettons.

C'est là qu'arrive le deuxième écueil : faire en sorte que le 24 (ou le 31), Médor ne saute pas à pattes jointes dans le sapin en essayant d'attraper la boule, tel un bâton lancé au loin par son maître. Si la première partie de l'exercice est probablement sans danger, le retourné dans les airs suivi de la réception au sol sans emporter le sapin risque d'être plus délicate. Car une fois la boule attrapée, il faut quand même donner un petit coup de popotin pour se mettre dans la position du retour à la terre ferme, garder les papattes bien le long du corps, penser à rentrer la queue (ne s'applique pas aux dobermans) et se réceptionner en douceur sur le sol en évitant d'écraser le petit Jésus.

Fastoche.

Bon allez d'accord, votre chien est super agile, champion du monde de sauté / retourné les yeux bandés et il a passé son enfance dans une école de cirque pour chat. J'espère quand même que vous n'avez pas un Terre Neuve.

Reste le troisième écueil : ouvrir la boule. Là j'imagine la papatte sur la bouboule, un petit appui ferme de la part de Médor et zoouuuuu la bouboule dans la crèche, le feu ouvert, la bûche glacée (ou à la crème, ça marche aussi, mais c'est plus lourd) ou la permanente de belle-maman.

Y'a de quoi gâcher la fête. Ou rire un bon coup, histoire de transformer la bêtise en un joyeux moment à raconter l'année prochaine.

Comment dites-vous ?

Il suffit de détacher la boule, de l'ouvrir et d'offrir le jouet au chien ? Oui, c'est vrai. Mais pourquoi faire un boule pour chien si c'est pour, *in fine*, faire tout le boulot à sa place ?

Quant à la réutilisabilité de la chose, elle existe. On pourrait re-remplir la boule avec autre chose, voire la customiser pour en faire une boule classique. C'est vrai aussi. Mais sérieusement, vous y croyez, vous ? Garder ce machin dans un coin dans l'hypothétique éventualité de, peut-être, un jour, qui sait, la réutiliser ? Si vous voulez faire un cadeau à votre animal préféré, mettez-le avec les autres (le cadeau, pas le chien). Est-ce qu'on pend au sapin la nouvelle machine à expresso que maman a commandée au Père Noël ? Non, bon !

Non, non, croyez-moi, évitez la boule de Noël pour chien. Dans le même folder, il y a mieux : la tenue de Noël pour chien et chat. Si vous en achetez-une, je vous en conjure, filmez-vous en train de mettre ladite tenue à un chat. Je veux voir ça. Les anesthésiques sont interdits.

Allez, avec tout ça, joyeuses fêtes :-)

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Liens

[1] <https://www.ecoconso.be/fr/content/malgre-tout-il-reste-le-meilleur-ami-de-lhomme>

[2] <https://www.ecoconso.be/fr/thematiques/dechets>

[3] <https://www.ecoconso.be/fr/mots-cles/objet-inutile>

[4] <https://www.ecoconso.be/fr/content/conditions-dutilisation-de-nos-contenus>

Cette publication est mise à disposition sous un contrat Creative Commons

